

Greenleaf (Law on evidence, § 248), dit : "Neither is the protection extended to medical persons, in regard to information which they have acquired confidentially, by attending in their professional character."

En 1865, le juge Berthelot a décidé qu'un médecin pouvait être contraint de déclarer ce qui lui avait été révélé confidentiellement à raison de son caractère professionnel. (*Brown vs Carter*, 9, Jurist, p. 163 ; R. J. R. Q., 14, p. 293).

Il en est autrement aux Etats-Unis, spécialement dans les Etats de New-York et du Missouri (*Rev. Statutes of New-York*, vol. 2, p. 406, § 73, et *Rev. Code of 1835*, p. 623, § 17).

Ici, au Canada, les médecins sont soumis au droit commun.

NOUVELLE DIVISION D'ENREGISTREMENT

Le comté de Nicolet a été divisé, pour les fins d'enregistrement, en deux divisions. La première de ces divisions porte le nom de "division d'enregistrement No. 1 du comté de Nicolet" et comprend les paroisses suivantes : Saint-Pierre les-Beequets, Sainte-Sophie de Levrard, Gentilly, Sainte-Marie de Blanford, Bécancour, Sainte-Gertrude, Saint-Sylvère et Sainte-Angèle de Laval, la partie de la paroisse de Saint Louis de Blanford et du canton de Blanford qui forme partie du comté de Nicolet, et toute autre partie du comté de Nicolet située à l'est de la rivière Bécancour, avec son chef-lieu dans le village de Bécancour.

La seconde de ces divisions porte le nom de "division d'enregistrement No. 2 du comté de Nicolet." et comprend tout le reste du dit comté, avec son chef-lieu dans la ville de Nicolet.

M. le notaire F.-S. MacKay, de Montréal, qui est major dans le 65^{ème} bataillon de Montréal, n'a pas pu accepter la position qui lui était offerte de servir dans le régiment qui doit garnisonner dans la ville de Halifax, mais il a été choisi comme adjudant du détachement des tireurs canadiens chargés d'aller soutenir la réputation de notre pays au concours de Bisley. Depuis 16 ans, M. MacKay est un des membres les plus actifs du 65^{ème}. Il a fait la campagne du Nord-Ouest, en 1885, comme simple soldat. Il a été nommé caporal pendant la rébellion, et a passé successivement par tous les grades, ayant à peine atteint l'âge de 35 ans. C'est un habile tireur qui a fait ses preuves. Le détachement partira pour Bisley le 20 juin prochain.